

GRATIS!

Garçons- demandez ce livret sur le HOCKEY

et les PHOTOGRAPHIES AUTOGRA- PHIÉES DE VOS JOUEURS PRÉFÉRÉS

Tous les garçons désireront posséder la brochure "Comment devenir une étoile du hockey", écrite par T. P. (Tommy) Gorman, entraîneur et gérant des Champions du Monde, les "Montreal Maroons". Envoyez l'étiquette qui entoure une boîte de sirop de blé-d'inde (Mars) "CROWN BRAND" ou "LILY WHITE" — inscrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement au verso ainsi que les mots "Livret sur le Hockey". Adresser cette étiquette à The Canada Starch Co., Limited, Montréal, et vous recevrez votre livret par retour du courrier.

aussi

Adressez nous une étiquette ou le cartonnage de l'un des produits de The Canada Starch Co., Limited, à l'endroit de laquelle vous aurez inscrit votre nom, votre adresse et le nom du joueur dont vous désirez la photographie (une photo par étiquette). La photographie que vous aurez choisie sera montée, prête à être encadrée et vous sera expédiée sans délai.

Groupe "Montreal Maroons" — Groupe "Les Canadiens" — Groupe "Olympique". Photographies individuelles de Baldy Northcott, George Mantha, Russ Blinco, Art Lesieur, Dave Trotter, Armand Mondou, Earl Robinson, Frank Boucher, "Ace" Bailey.

SIROP de BLÉ-D'INDE (MAÏS) EDWARDSBURG CROWN BRAND

Le célèbre aliment producteur d'énergie

Sirop de blé-d'inde (Maïs) "LILY WHITE" Corn Starch "BENSON" Corn Starch "CANADA" Empois CANADA WHITE GLOSS

Produits de The CANADA STARCH COMPANY Limited MONTRÉAL QF

Vaches qui se distinguent "race Jersaise"

(Suite de la page 86)

s'est qualifiée en produisant 5,813 lbs de lait, à 5.58% ou 324 lbs de gras. Madcap's You'll Do 69977, propriété de A. L. Pope & Son, Coaticook, Qué.; a produit 6,440 lbs de lait, à 5.02% ou 323 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS, 305 JOURS

Brampton Forward's Maid 2nd. 68594, propriété de W. H. Miner, Granby, Qué.; a produit 8,682 lbs de lait, à 5.04% ou 438 lbs de gras.

Madcap's Bonnie 64119, propriété de Richmond Jerseys Red, Richmond, Qué.; a produit 6,782 lbs de lait à 6.15% ou 416 lbs de gras.

Dark Lady 74684, propriété de Jersey Health Farms, Isle Bizard, Qué.; a produit 7,641 lbs de lait à 4.93% ou 377 lbs de gras.

Lennoxville Bangle 62684, propriété de la Ferme Expérimentale, Lennoxville, a produit 7,601 lbs de lait à 4.78% ou 363 lbs de gras.

Brampton Emblem's Lou 72601, propriété de la Ferme Expérimentale, Lennoxville, s'est qualifiée en produisant 7,929 lbs de lait à 4.57% ou 362 lbs de gras.

Mapleside Roxie 67209, propriété de George C. Poole, Hatley, Qué.; a produit 5,740 lbs de lait à 5.46% ou 315 lbs de gras.

Madcap's Blanche 2nd., 64118, propriété de Richmond Jerseys Reg, Richmond, Qué.; s'est qualifiée en produisant 5,778 lbs de lait à 5.52% ou 307 lbs de gras.

Mapleside Easter Lily 66581, propriété de Kent Bros, Hatley, Qué.; a produit 5,888 lbs de lait à 5.13% ou 302 lbs de gras.

Madcap's Noble Lady 70642, propriété de A. L. Pope & Son, Coaticook, Qué.; a produit 5,421 lbs de lait à 5.37% ou 291 lbs de gras.

LE "BULLETIN DE LA FERME" est imprimé par "LE SOLEIL", Limitee 27 SEP. 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont chose à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettres l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

FRAIS D'ACTE DE VENTE.—Q. A la charge de qui sont les frais d'acte de vente ainsi que leurs accessoires?

Rép. à J. P.—Les frais d'acte et autres accessoires à la vente sont à l'acheteur, à moins d'une stipulation contraire.

DOMMAGES.—Q. Le propriétaire d'un bœuf qui trouve son animal assommé dans son champ peut-il présumer que la mort de l'animal soit causée par le bœuf du voisin si ce bœuf a été vu dans le même champ?

Rép. à O. D.—C'est une bien faible présomption et non une preuve. Pour pouvoir réclamer la valeur de votre animal il faudrait prouver que le voisin n'avait pas pris les précautions nécessaires pour empêcher son animal de sortir sachant qu'il se battrait, en quelque sorte qu'il l'aurait voulu expressément. Par contre, vous-même vous auriez dû prendre les précautions nécessaires pour empêcher les autres animaux des voisins d'entrer sur votre champ. Avec le peu de détails que vous me donnez, je crois que vous n'auriez pas droit de réclamer la valeur de votre animal.

LICENCE OU PERMIS DE VENDRE.—Q. Un cultivateur a-t-il le droit de vendre le produit d'érable de porte en porte sans être obligé de prendre une licence?

Rép. à L. M.—Tout ceci dépend des règlements municipaux de la municipalité où vous voulez colporter votre produit d'érable.

Rép. à D. G.—Chacun est libre de se servir des moyens qu'il entend pour peser des marchandises ou effets, pourvu que ces moyens donnent le poids exact de la chose pesée. Si le procédé pour peser n'est pas un de ceux reconnus pour l'usage du commerce, il se peut que vous rencontriez des objections à ce que vous vous serviez de cette machine. Il va sans dire que vous êtes libre de faire peser des objets pour les autres à titre gratuit ou onéreux.

CHIEN.—Q. A-t-on un recours contre le propriétaire du chien qui a mordu une personne?

Rép. à D. P.—Le propriétaire du chien est susceptible de payer les dommages que son chien a causés à autrui. Cependant si ce dernier est reconnu comme insolvable, il ne reste qu'un seul moyen au point de vue de protection, c'est de faire museler ce chien et pour ce on peut s'adresser au conseil municipal.

RECOURS D'UN CRÉANCIER CONTRE SON DÉBITEUR.

Rép. à E. P.—Lorsque le débiteur offre à son créancier des paiements moindres que ceux convenus, le créancier n'est pas tenu de les accepter et, à défaut par le débiteur de donner en paiement ce qui a été convenu aux dates d'échéance, le créancier a un recours contre ce débiteur et, à défaut par ce dernier de payer, le créan-

cier pourra exécuter son jugement au moyen d'une saisie. Cependant si le débiteur est un cultivateur, le créancier ne pourra pas tout saisir son roulant, il devra se conformer aux exceptions et privilèges que la loi accorde. Il serait ici trop long d'énumérer toutes ses exceptions.

AMÉLIORATIONS.—Q. Le propriétaire de bonne foi d'un lot de terre qui y édifie des bâtiments a-t-il le droit au coût de ces améliorations lorsque l'on découvre que ce dernier n'est pas le vrai propriétaire?

Rép. à L. S.—Il semble que les améliorations qui ont été faites soient des améliorations utiles. Dans ce cas le propriétaire doit les garder et en payer le coût ou la plus value. Cette règle s'applique d'autant plus que vous dites vous-même que le billet de location mentionnait que le propriétaire devait payer les travaux et les améliorations. Le coût de ces améliorations devra être la valeur du matériel en usage, plus la main d'œuvre.

LOUAGE.—Q. Le locataire qui ne remplit pas les obligations de son bail peut-il se voir poursuivi, même saisi?

Rép. à A. D.—Le propriétaire aura droit de saisir le locataire à défaut par lui de remplir les obligations du bail, c'est dire que tout dépend des clauses et conditions insérées dans ce bail. Cependant si le locataire est un cultivateur, la saisie pratiquée contre lui, à défaut de remplir ses obligations, n'affectera pas tous ses biens et tout son roulant car la loi déclare un certain nombre de ses biens insaisissables. Il serait trop long de les énumérer ici. Tel que vous le dites, si le propriétaire ne veut

ASTHME No Suffoqués Pas un Autre Joué

BUCKLEY'S MIXTURE — AGIT COMME L'ECLAIR — 15¢

pas prendre arrangement, il ne reste que deux alternatives, soit payer ce qui est dû ou soit vous laisser saisir et ce en autant que par le bail vous ne pouvez pas vous y soustraire.

CONTRAT.—Q. Lorsque dans un contrat on a convenu que le débiteur ferait des versements tous les ans en plus d'un taux d'intérêt, si le débiteur fait défaut pendant plus de cinq ans de faire les versements convenus mais acquitte partie de la totalité des intérêts, ce contrat est-il prescrit?

Rép. à W. D.—Le fait pour le débiteur de donner partie ou totalité des intérêts consiste en une reconnaissance de dette, or pour qu'il y ait prescription il faudrait qu'il s'écoule depuis la dernière reconnaissance de dette le délai déterminé par la loi.

Fruits et légumes

Cent quatre-vingt-trois wagons de fruits et légumes sont arrivés sur le marché de Montréal durant la semaine finissant le 13 février. Il en était arrivé 161 la semaine précédente. Il est entré 17 wagons de pommes, 82 de pommes de terre, dont deux de la province de Québec; 4 d'oignons, 18 de fruits assortis, 27 de légumes mélangés, 10 de bananes, 25 de fruits tropicaux.

Il y eut offre abondante de pommes de terre. Les Montagnes Vertes de Québec obtiennent de \$1.05 à \$1.10 pour qualité No 1 et de 90c à \$1.00 pour No 2.

NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION UN SERVICE D'IMPRESSIONS

des mieux outillés de la ville — pouvant exécuter tous genres d'impressions tels que :

Brochures — rapports — factures catalogues — en-têtes de lettres — circulaires enveloppes — factures — etc.

LE SOLEIL LTEE (Département de l'Imprimerie)

Gens de la campagne et du district FAITES IMPRIMER — au — "SOLEIL" Nos prix sont bas! DEMANDEZ NOS COTATIONS

Vous n'avez pas la peine d'écrire Utilisez ce coupon d'abonnement

Le Bulletin de la Ferme, Ltée. No 1 de la Couronne, Québec P. Q. (Section des abonnements).

Messieurs: Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN NOUVEAU

Nom _____ R. B. No _____ Bureau de poste _____ Comté _____ Province _____

Faites une croix dans le petit carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.